

qui ont été faites par notre caucus et par l'ensemble des citoyens.

M. Samson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Étant donné l'heure et parce que d'autres députés veulent prendre la parole, je me demande si la Chambre donnerait son consentement pour que nous déclarions qu'il est 13 heures.

[Français]

M. Robitaille: Monsieur le Président, au nom du gouvernement, nous serions disposés à accorder le consentement unanime, si nos collègues du Parti libéral sont d'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): Je quitte donc maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures, conformément au paragraphe 24(2) du Règlement.

(La séance est suspendue à 12 h 59.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LE RACISME

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Monsieur le Président, pendant trois ans, au ministère de la Justice, la députée de Vancouver—Centre n'a rien fait pour combattre les groupes qui promeuvent la haine ou la propagande haineuse.

[Traduction]

Il faut une volonté politique pour combattre le racisme. Contrairement à l'ancienne ministre de la Justice qui aspire à devenir premier ministre, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de ne rien faire.

Même les prévisions budgétaires du gouvernement montrent l'inefficacité des mesures anti-racisme du 21 mars. De plus, le gouvernement a abandonné le projet de création de la Fondation canadienne des relations raciales, a sabré dans le financement des initiatives anti-racisme et a complètement négligé la question des crimes motivés par la haine ou les préjugés.

Article 31 du Règlement

Il est temps de prendre les menaces au sérieux. L'ancienne ministre de la Justice n'a accordé aucune attention au problème. J'espère que le ministre actuel agira différemment.

* * *

LE CENTRE D'ACCUEIL DE BARRIE

Mme Edna Anderson (Simcoe—Centre): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter le centre d'accueil de Barrie. Ce centre, qui est un service communautaire offert par le YMCA de Barrie, aide les immigrants à s'installer dans cette région. En quatre ans, le centre a facilité la transition culturelle de plus de 1 300 immigrants arrivés dans la circonscription de Simcoe—Centre.

Le centre d'accueil fournit des services comme la traduction, une assistance pour s'y retrouver dans les documents gouvernementaux et juridiques, de l'information sur les services sociaux, les soins de santé, le logement, l'emploi et les loisirs dans la région.

La plupart des nouveaux arrivants ont comme priorité l'apprentissage de l'anglais. En ce moment, le centre donne des cours de grammaire anglaise à plus de 60 Néo-Canadiens enthousiastes.

Ce sont des petites choses comme les services offerts par le centre d'accueil de Barrie qui aident tout le monde à comprendre nos différences culturelles. Les premiers pas sur la voie de la compréhension mènent loin sur la voie de l'élimination du racisme et du renforcement de l'unité nationale.

* * *

LE PAKISTAN

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, le ministre des droits des minorités du Pakistan, Son Excellence Peter John Sahotra, est actuellement en visite au Canada pour quelques jours.

Les Canadiens le pressent d'assurer une protection maximale aux chrétiens et aux autres minorités religieuses du Pakistan. Nous espérons que les bonnes relations qu'entretiennent nos deux pays ne seront pas ternies par une recrudescence des violations des droits de la personne.

Les chrétiens, qui forment moins de 1 p. 100 de la population du Pakistan, habitaient cette contrée avant la fondation du Pakistan et ils y ont pris racine. Néanmoins, des émeutiers violents ont attaqué récemment des églises et des ecclésiastiques chrétiens, ce qui a entraîné l'annulation de services religieux à Noël.